Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 28 avril 2026

Délibération n°52 -2025
Point 5.4

Point 5.4 de l'ordre du jour
Tarification 2026/2027 des actions de formation continue non diplômantes – Service Formation Continue (SFC)

EXPOSE DES MOTIFS :

Conformément à la politique tarifaire en matière de formation continue, adoptée par le Conseil d'administration du 15 décembre 2009, le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg est appelé chaque année à se prononcer sur la tarification des actions de formation continue de courte durée. Pour l'année universitaire 2026-2027, il est proposé d'appliquer une augmentation de 2 %

1. **Formations inter-entreprises**
   - Secteur Santé : entre 50 et 659 € par jour
   - Secteur sciences odontologiques : entre 20 et 2081 € par jour
   - Secteur sciences, technologies : entre 20 et 1.313 € par jour
   - Secteur Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales : entre 20 et 1.313 € par jour
   - Secteur Droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales : entre 20 et 1.313 € par jour
   - Secteur propriété intellectuelle (CEIPI), y compris le module « correction épreuve » : entre 20 et 1.313 € par jour *(tarifs susceptibles d'être minorés, dans la limite de cette fourchette, notamment en cas d'inscription anticipée "early bird", d'inscription à plusieurs modules d'une offre de formation ou d'inscription de plusieurs participants relevant d'un même employeur à une offre de formation)*
   - Participation aux frais de séminaires, échanges de pratiques, rencontre des acteurs de formation : entre 20 et 248 € par jour
   - Pour les formations utilisant des équipements lourds ou des matières d'œuvre onéreuses : selon devis détaillé.
2. **Formations intra-entreprises**

   Stage intra entreprise : entre 400 et 5.753 € par jour (frais de déplacement non-compris)

   Stage intra entreprise pour des projets très spécifiques (nombreux formateurs, matériel pédagogique particulier, nombreux stagiaires, etc.) : entre 400 et 15.300 € par jour (frais de déplacement non-compris)

   Prestation d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sur mesure : entre 300 et 5.753 € par personne.

3. **Formations initiales accueillant des publics de formation continue**

   Tarifs soumis par ailleurs au Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg, en même temps que toutes les formations continues diplômantes.

4. **Cellule congrès-formation**

   Non soumis à TVA

   - Frais d'inscription aux congrès – actions de formation continue : entre 0 et 3.654 € par jour
   - Subvention d'un organisme public : entre 50 et 60.897 €
   - Frais d'annulation (conformément aux conditions générales de vente) : entre 20 et 599 €
   - Forfait gestion action formation continue : 59,60 € par personne avec un minimum garanti de 176 €

   Soumis à TVA

   - Repas : dîner de gala, repas supplémentaire, lunch box : entre 8 et 254 € HT
   - Programme social : excursions + activités : entre 5 et 6.090 € HT
   - Transport : tickets divers (trams, train, avions) : entre 1,60 et 2.438 € HT
   - Programme scientifique ; livre des résumés : entre 7 et 63 € HT
   - Programme scientifique ; matériel publicitaire (clé USB, sacoches, etc.) : entre 1,50 € HT et 26,00 € HT
   - Sponsoring privé : entre 50 et 60.897 € HT
   - Participation d'un sponsor : prise en charge transport, pause-café, dîner, inscription, goodies, objets publicitaires.
   - Exposition ; stand de 0 à 18.003 € HT
   - Exposition : aménagement de stand de 0 à 18.003 € HT
   - Exposition ; présentation plénière (orale) : de 50 à 60.897 € HT
   - Exposition : divers de 0 à 18.003 € HT
   - Publicité ; insertion publicitaire : de 150 à 1.827 € HT
   - Publicité ; fournitures diverses (pochettes, blocs-notes, badges, etc.) : de 5 à 610 € HT

   Prestation de la cellule congrès-formation (soumis à TVA)

   - Gestion des inscriptions des participants : entre 8 et 112 € HT par participant ou conférencier
   - Gestion de l'hébergement : entre 4 et 9,70 € HT par participant
   - Gestion de la logistique du congrès sans inscriptions payantes : entre 1500 et 11.940,50 € HT
   - Prestations complémentaires (remplissage clé USB, sac congressiste, location grille d'exposition, présence physique pour l'accueil) : entre 0,75 et 2.986 € HT

5. **Formations à distance**

   Prestation vidéo (pour toute formation, à distance ou en présentiel) : entre 90 et 180,00 € TTC par heure

   Mise à disposition de la plateforme Digital Uni *ou Lära* (cas très spécifiques au SFC) : 1400 € TTC

6. **Redevance minimale en cas d'inscription individuelle à un diplôme bénéficiant d'une exonération**

   Droits universitaires (L ou M selon le cas) + 40 %

Rapporteur : Frédérique BERROD, Présidente

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification des actions de formation continue non diplômantes pour l'année universitaire 2026-2027.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT